

RICHESSE FLORISTIQUE ET BIODIVERSITÉ DES FORÊTS DU GABON, EXEMPLE DE LA FORÊT LITTORALE

A.M. LOUIS* ET J. FONTÈS**

* CENAREST - BP 842 Libreville (Gabon)

** ICIV - 39, allées Jules Guesde - 31062 Toulouse-Cedex (France)

Résumé : De nouvelles données sur la structure de la forêt littorale du Gabon montrent la richesse floristique et la diversité des peuplements forestiers denses d'Afrique équatoriale. Cette étude confirme la difficulté à reconnaître des types floristiques précis compte tenu de l'hétérogénéité de la mosaïque forestière, d'une part, et du choix des méthodes d'échantillonnage, d'autre part. Deux sous-types A et B sont distingués en rapport avec la texture des sols. Ces résultats font ressortir l'insuffisance des connaissances sur la phytogéographie gabonaise.

Mots-clés : Forêt dense humide, types floristiques, mosaïque forestière, Gabon, Afrique.

Abstract: New data concerning the structure of the littoral forest in Gabon illustrate the floristic richness and the great diversity of dense evergreen forests in equatorial Africa. This study confirms the difficulties encountered for the definition of floristic types. These difficulties are related to the extreme heterogeneity of species distribution and to the choice of adequate sampling methods. However, two sub-types have been tentatively discriminated in relation with edaphic conditions. From these results, we can conclude that the phytogeography of Gabon is still deficiently known.

Keywords: Moist dense forest, floristic types, forest patchwork, Gabon, Africa.

Introduction

Le massif forestier gabonais présente au moins deux originalités. Bien que centré sur l'Equateur, il est sous la dépendance de climats nettement contrastés, de gradients Nord-Sud et Est-Ouest. Il est soumis de plus à une pression anthropique comptant parmi les plus faibles du continent africain.

Ainsi, dans ce contexte écologique original, il offre de vastes peuplements forestiers encore intacts et floristiquement diversifiés.

Les forêts gabonaises ont fait l'objet, depuis longtemps, de nombreux inventaires. Les premières observations ont été réalisées par des administrateurs, des scientifiques-explorateurs et des religieux (CHEVALIER, 1916). Leurs échantillons étaient déterminés par des botanistes à partir de leurs herbiers. Beaucoup plus récemment, des études de structure et de floristique ont été conduites par des forestiers et par des botanistes écologistes. Les relevés des forestiers (de SAINT-AUBIN, CTFT, 1963 ; AUBREVILLE, 1967) portent généralement sur de grandes surfaces et des individus de diamètres supérieurs à 20 cm ou même 60 cm, ceux des botanistes sur des surfaces plus petites mais pour des arbres de plus faible diamètre. La somme de savoirs accumulés est importante (HLADIK et HALLÉ, 1973 ; HLADIK, 1986 ; REITSMA, 1990 ; WILKS, 1990).

Malheureusement, ce savoir est aussi fragmentaire. Les données acquises sont dispersées et ne concernent souvent qu'une partie du matériel végétal. Elles ne permettent pas la vision continue du massif, ensemble compact de plus de 220 000 km². Les études chorologiques sont rares et les aires de distribution sont très mal connues. Aujourd'hui, on en connaît moins d'une dizaine, celles d'espèces commerciales exclusivement.

La phytogéographie du Gabon, celle des grands ensembles, reste donc assez artificielle et relève parfois d'extrapolations hasardeuses et réductrices.

C'est ce que nous tentons de montrer ici, par des exemples simples.

Rappels

La forêt gabonaise appartient à la forêt dense humide sempervirente de basse et moyenne altitude. Elle se rattache au domaine camerouno-gabonais de la région guinéo-congolaise (AUBREVILLE, 1962).

Les synthèses phytogéographiques (de SAINT-AUBIN, 1963 puis CABALLÉ et FONTÈS, 1978) qui s'appuient essentiellement sur les inventaires forestiers et des caractères géomorphologiques, distinguent trois types physiologiques majeurs divisés en sous-types floristiques :

1. La forêt dense humide sempervirente du bassin sédimentaire côtier qui comprend :
 - la forêt littorale à *Aucoumea klaineana*, *Sacoglottis gabonensis* et *Erisma delphus exsul*,
 - la forêt de l'arrière-pays littoral à *Aucoumea klaineana*, *Desbordesia glaucescens* et *Dacryodes buettneri*.
2. La forêt dense humide sempervirente des reliefs et plateaux de l'intérieur qui comprend :
 - la forêt à *Aucoumea klaineana*, *Desbordesia glaucescens*, *Dacryodes buettneri* et *Monopetalanthus* spp.,
 - la forêt à *Paraberlinia bifoliolata*, *Scyphocephalum ochocoo* et *Pentaclethra eetveldeana*,
3. La forêt dense humide des plateaux de l'intérieur avec :
 - la forêt sempervirente à *Scyphocephalum ochocoo*, *Pycnanthus angolensis*, *Pentaclethra eetveldeana*, *Gilletiodendron pierreanum* et *Gilbertiodendron dewevrei*,
 - la forêt à tendance semi-caducifoliée à *Pycnanthus angolensis*, *Pentaclethra eetveldeana*, *Terminalia superba* et *Triplochiton scleroxylon*.

Toutes ces forêts sont définies d'après trois, quatre ou cinq espèces de forts diamètres (généralement supérieurs à 60 cm), les plus abondantes. On s'attache aussi à les décrire comme des forêts à Légumineuses et plus précisément à *Caesalpinaceae*.

Données nouvelles (WILKS et LOUIS, 1991)

Localisation

Elles portent sur la « forêt littorale », au sud du lac Ezanga, entre 1° 04' et 1° 09' Sud et 10° 13' et 10° 16' Est, rattachée au bassin sédimentaire côtier.

Les relevés ont été réalisés dans un périmètre de 3 200 hectares (soit 8 x 4 km), à deux niveaux.

Le premier s'adresse aux arbres de diamètre supérieur à 60 cm. Tous les individus de cette catégorie sont comptabilisés sur des layons de 50 m de large traversant le périmètre. Seize kilomètres de layons, soit 80 hectares, ont ainsi été prospectés.

Le second niveau concerne les individus de diamètre supérieur à 10 cm. Les comptages sont réalisés sur seize transects positionnés à l'intérieur du même périmètre de 32 km². Le long d'un layon de 20 m de large, sont comptabilisés les 50 premiers individus appartenant à cette catégorie. La longueur du layon est ainsi fonction de la densité des arbres. Au total, 2,1 ha ont été échantillonnés.

Dans les deux cas, tous les individus sont définis d'après l'espèce et le diamètre du tronc pris à hauteur de poitrine.

Résultats

Ils sont strictement exprimés en nombre d'individus par familles et par espèces de manière à permettre les comparaisons avec les travaux antérieurs.

Les relevés du premier niveau portent sur 694 individus répartis sur 68 espèces (Annexe I) et 26 familles. Ils confirment déjà la grande richesse spécifique, caractère régulier des forêts tropicales matures. Ils permettent de dégager, pour l'ensemble, la prédominance des *Burseraceae* qui totalisent plus du quart des individus. Viennent ensuite les *Caesalpinaceae* avec un peu plus de 10 % (tableau 1).

Dans le détail, il est possible de distinguer deux sous-types forestiers de terre ferme d'après la nature des sols :

- sur sols à tendance nettement argileuse, le type A,
- sur sols sableux, le type B que l'on trouve dans la partie nord de la zone d'étude, en périphérie de savanes sèches. Sur le périmètre d'observation, le type A occupe 70 % des surfaces, le type B un peu plus de 10 %. Le reste des surfaces est partagé entre forêt marécageuse, savane et recrus forestiers.

Les *Burseraceae* dominent largement dans le type B, avec 50 % des individus. Les *Humiriaceae* viennent en seconde position prenant ainsi le pas sur les *Caesalpinaceae*. Ces deux familles sont pauvres en espèces cependant (quatre *Burseraceae* et une *Humiriaceae*) et si l'on s'en tient à la richesse spécifique des familles, les deux types forestiers A et B sont plutôt des forêts à *Caesalpinaceae* (11 espèces) ou à Légumineuses (21 espèces dont huit *Mimosaceae* et deux *Papilionaceae*).

Aucoumea klaineana, l'okoumé (*Burseraceae*), est de loin l'espèce la plus abondante dans le type B. Dans le type A, aucune espèce ne se dégage avec autant de netteté. C'est pourtant une autre *Burseraceae* : *Dacryodes buettneri* ou ozigo qui domine (figure 1, page suivante).

Familles	Types A + B	Type A	Type B
<i>Burseraceae</i>	27	20	50
<i>Caesalpinaceae</i>	11	13	8
<i>Irvingiaceae</i>	9	12	1
<i>Olacaceae</i>	8	10	3
<i>Humiriaceae</i>	8	7	10
<i>Myristicaceae</i>	5	7	1
<i>Mimosaceae</i>	5	6	3
<i>Scyttopetalaceae</i>	4	4	2
<i>Chrysobalanaceae</i>	3	4	2
<i>Ochnaceae</i>	3	4	-

Tableau 1

Importance relative (%) des familles Types A + B (Diamètres > 60 cm).

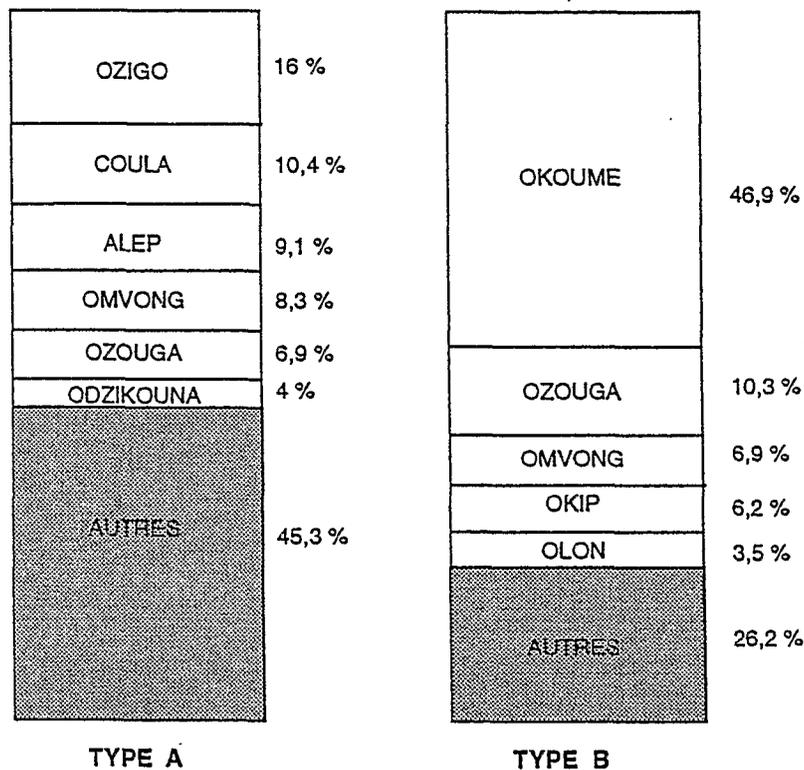


Figure 1

Composition spécifique des 2 types forestiers (diamètre > 60 cm). La catégorie « autres » rassemble les espèces ne dépassant pas 3 %.

Sur le terrain, ces deux types forestiers sont immédiatement reconnaissables. Le type B présente une canopée fermée mais moins haute et plus irrégulière que le type A. Le sous-bois y paraît plus lumineux, tandis que le diamètre des gros sujets est en moyenne moins important.

Les relevés du second niveau d'acquisition portent sur 800 individus répartis sur 141 espèces (Annexe II) et plus de 30 familles. Sur les seize layons de comptage, 9 sont situés dans le type A et 7 dans le type B. La classe des diamètres supérieurs à 60 cm n'est représentée, sur l'ensemble, que par 36 arbres (figure 2) répartis sur 19 espèces.

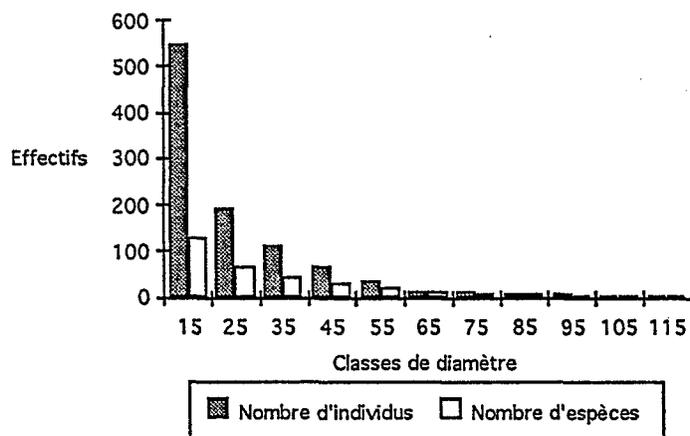


Figure 2

Structure de la forêt d'Ezanga.

On peut constater que la courbe aire/espèces obtenue sur les 2,1 hectares échantillonnés avec la totalité des individus, est loin d'atteindre un plateau (figure 3).

La forêt se présente globalement comme un « patchwork » assez complexe d'unités de taille, de forme et de composition très différentes. Les deux types forestiers A et B, décrits précédemment d'après la composition par familles, s'individualisent à nouveau suivant le même critère (figure 4).

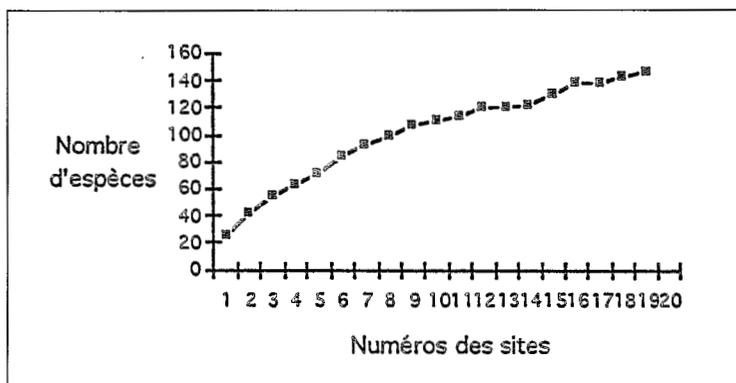


Figure 3
Courbe aire-espèce (2,1 ha prospecté).

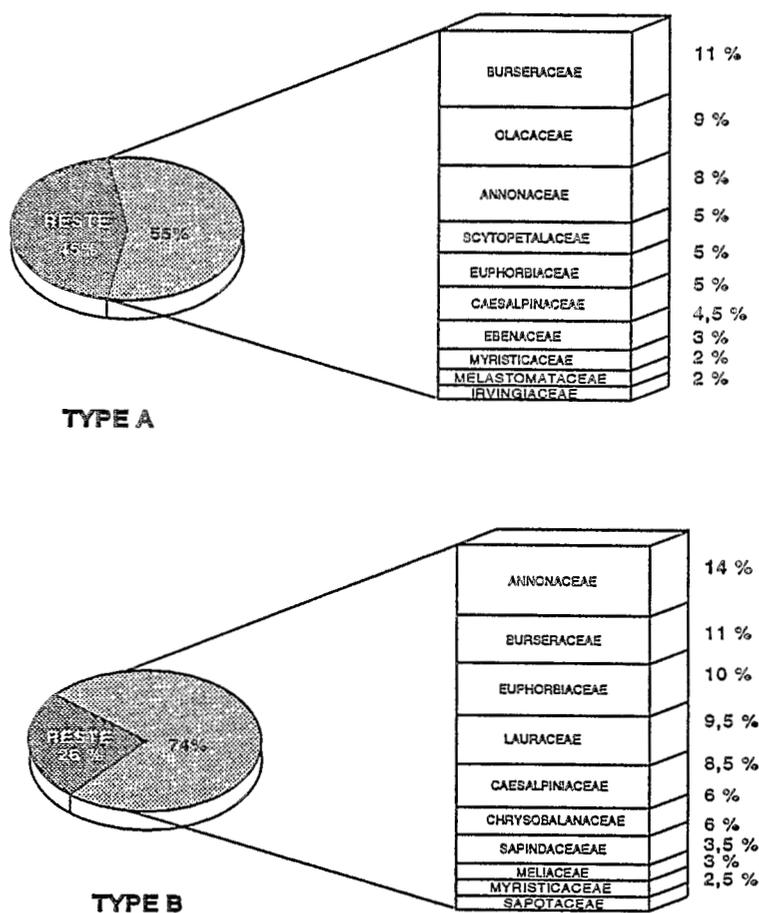


Figure 4
Composition par familles (Diamètre > 10 cm).

En effet, dans le type A, les dix premières familles rassemblent un peu plus de la moitié de l'effectif. Les *Burseraceae*, les *Olacaceae* et les *Annonaceae* viennent en tête et représentent plus du quart des individus. Dans le type B, les dix familles les plus abondantes regroupent les trois quarts de l'effectif. La diversité y est donc moindre. Les *Olacaceae* ont regressé, tandis que les *Lauraceae* sont beaucoup plus présentes. Les *Caesalpinaceae*, en position médiane, n'ont jamais la suprématie qu'on pourrait en attendre. Il est intéressant de noter la très bonne représentation des *Scytopetalaceae* dans le type A, avec la présence de *Scytopetalum klaineum*. Elle est unique dans cette partie d'Afrique centrale.

La composition spécifique est donnée par les figures 5 et 6.

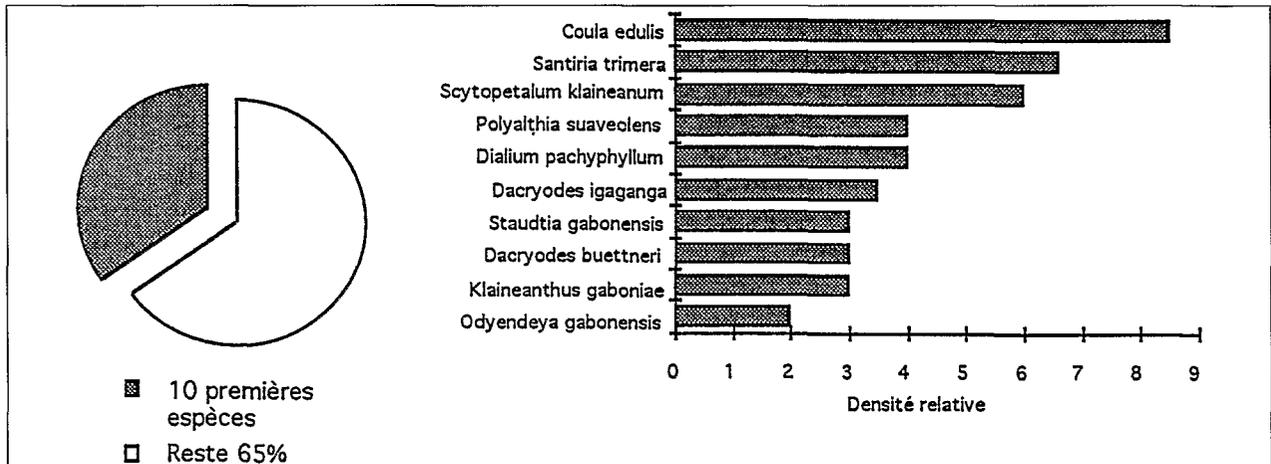


Figure 5
Composition floristique du Type A (Diamètre > 10 cm).

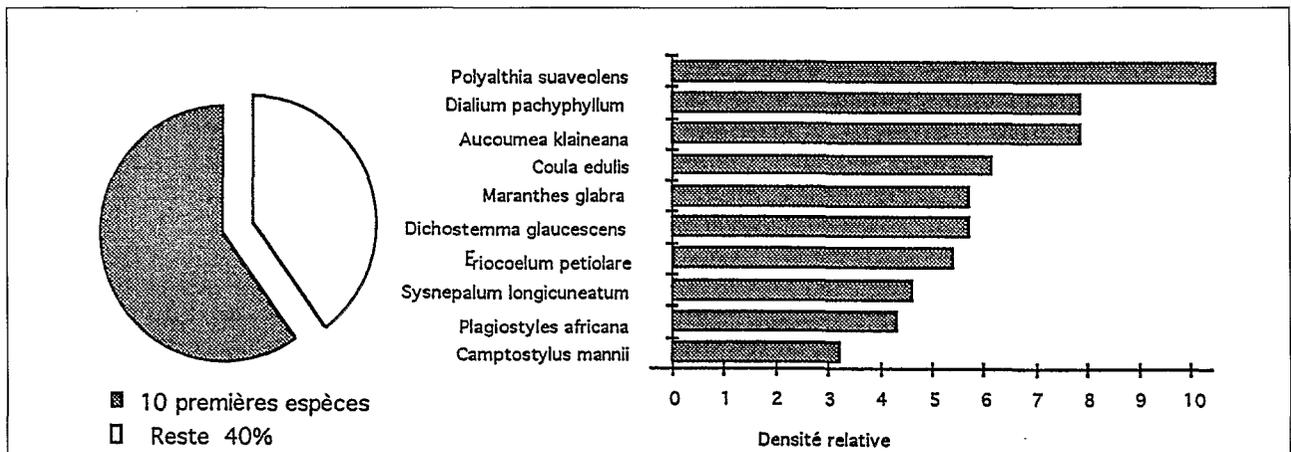


Figure 6
Composition floristique du type B (Diamètre > 10 cm).

Dans le type A, l'espèce la plus fréquente (la plus régulièrement présente sur les sites d'observation) est *Coula edulis* (*Olacaceae*), la plus abondante est *Santiria trimera* (*Burseraceae*). Dans le type B, la plus fréquente est *Polyalthia suaveolens* var. *gabonica*, la plus commune est *Aucoumea klaineana*. L'Okoumé est reconnu comme une espèce colonisatrice des milieux ouverts et caractéristique de forêts secondaires du Gabon occidental. C'est la seule espèce avec *Dacryodes buettneri* qui réapparaît dans les comptages. En effet, les espèces de gros diamètre observées dans les relevés du niveau 1 sont rares ou absentes.

D'autres espèces sont très révélatrices des milieux ouverts, telle *Campostylus mannii*, signe possible d'une reconquête forestière sur les savanes. *Maranthes glabra* peut y être considérée comme une espèce caractéristique car nulle part ailleurs elle n'occupe une telle importance.

Il convient de noter que *Coula edulis*, l'espèce la plus fréquente dans les types A et B confondus, ne compte cependant que 48 individus sur les 800 recensés (6 %) ; ce qui souligne encore la diversité spécifique.

Discussion

Dans la région d'Ezanga, deux types forestiers sont distingués. Si l'on s'attache à ne considérer que les « gros diamètres », il est possible de leur reconnaître des liens de parenté avec les types littoraux à *Aucoumea klaineana*, *Sacoglottis gabonensis* et *Erismadelphus exsul* ou à *Aucoumea klaineana*, *Desbordesia glaucescens* et *Dacryodes buettneri* décrits par de SAINT AUBIN (1961) et repris par CABALLÉ (1978).

Tout bascule lorsque les individus de diamètres inférieurs sont pris en compte. L'image de la forêt que donne le premier niveau d'échantillonnage (694 individus de diamètre supérieur à 60 cm, répartis sur 68 espèces pour 80 ha) diffère radicalement de celle du second (800 individus de diamètre supérieur à 10 cm répartis sur 141 espèces pour 2,1 ha). La représentation respective des familles change, les espèces se relaient dans l'ordre de fréquence, certaines disparaissent même des compages.

Cette observation confirme non seulement la difficulté mais aussi le danger qu'il peut y avoir à définir les groupements végétaux d'après une fraction du matériel végétal et par quelques espèces de première grandeur.

Si dans le patchwork déjà évoqué fait de micro-faciès ou d'agrégats, on parvient à isoler, dans un périmètre de 8 x 4 km, deux sous-types (A et B), il est tout à fait raisonnable de penser que de nouveaux types floristiques ou physiologiques s'individualiseront à l'échelle du seul bassin sédimentaire côtier gabonais. Ce serait là, en quelque sorte, l'illustration de la faiblesse des échantillonnages et des extrapolations de relevés.

Si l'on compare la forêt d'Ezanga à d'autres massifs forestiers du Gabon central ou oriental, dans des conditions de comptage similaires, on constate que la densité des arbres est du même ordre de grandeur. Nous totalisons, respectivement pour les types A et B, 450 et 488 individus/ha. Dans les autres relevés, la fourchette est comprise entre 400 et 500. Le nombre d'arbres moyen par espèce est de 4,5, inférieur à celui des forêts plus orientales où il dépasse les 5,5. Par contre, le diamètre moyen des arbres y est nettement plus faible que partout ailleurs. Les forêts d'Ezanga, le type B plus particulièrement, seraient moins matures que les autres ? Peut-être faut-il voir là l'effet des prélèvements anciens ? Ces forêts ont en effet été exploitées il y a plusieurs décennies. Mais l'ont-elles été de façon différentielle ? Cela peut laisser supposer qu'il en va de même pour leur reconstitution, en fonction notamment de la nature des sols qui joue, de toute évidence, un rôle prépondérant. Leur histoire, bien que difficile à retracer, pourrait le préciser.

Cette étude, très succincte, nous montre que dans ce pays forestier pourtant très protégé, comparé à d'autres régions du sous-continent, le phytogéographe se sent encore démuni, souvent perplexé.

Il est clair qu'un champ illimité est encore ouvert aux investigations. Un des tous premiers travaux à réaliser consisterait à rassembler et organiser la masse d'informations déjà acquise et à la traiter selon des conceptions nouvelles, à l'image de celles mises en oeuvre par les chercheurs de l'ORSTOM en Guyane (PRÉVOST M.F. et SABATIER D. ; dans ce volume).

BIBLIOGRAPHIE

- AUBRÉVILLE A. - 1962 - Position chorologique du Gabon et Burséracées. *In* Fascicule 3, Flore du Gabon. Muséum national d'histoire naturelle de Paris, 3-11 et 53-95.
- AUBRÉVILLE A. - 1967 - La forêt primaire des montagnes de Bélinga. *Biologica gabonica*, 3, 2, 96-108.
- CABALLÉ G. & FONTÈS J. - 1978 - Les inventaires forestiers au Gabon : applications à la phytogéographie. *Bois et Forêts des Tropiques*, 178 : 15-33.
- CABALLÉ G. - 1978 - Essai phytogéographique sur la forêt dense du Gabon. *In* : *Annales de l'université nationale du Gabon, série Sciences et Techniques*, 2 : 87-101.
- CHEVALIER A. - 1916 - La forêt et les bois du Gabon. Paris (France).
- FONTÈS J. & CABALLÉ G. - 1977 - Carte des formations végétales du Gabon au 1/2 000 000. *In* : Atlas national du Gabon ; Berger-Levrault, Nancy.
- HLADIK A. - 1986 - Données comparatives sur la richesse spécifique et les structures des peuplements des forêts tropicales d'Afrique et d'Amérique. *in* : Vertébrés et forêts tropicales humides d'Afrique et d'Amérique, *mémoires du Muséum national d'histoire naturelle, sér. A, Zoologie*, T. 132, 9-17.
- HLADIK A. & HALLÉ N. - 1973 - Catalogue des phanérogames du Nord-Est du Gabon (cinquième liste). *Adansonia*, 2, 13 (4) : 527-544.
- REITSMA J.M. - 1988 - Végétation forestière du Gabon/Forest vegetation of Gabon. Tropenbos techn. seri. 142 p.
- SAINT-AUBIN de, G. - 1961 - Aperçu sur la forêt du Gabon. *Bois et Forêts des Tropiques*, 78, 3-17.
- SAINT-AUBIN de, G. - 1963 - La forêt du Gabon. CTFT, Nogent-sur-Marne, 208 p.
- WILKS C. - 1990 - La conservation des Écosystèmes forestiers du Gabon. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni, 200 p.
- WILKS C. & LOUIS A.M. - 1991 - An environmental study in the lake Ezanga area. Africa Forest and CENAREST, Conoco Anango, 88 p.

Nom de l'espèce	Nom de famille	Total			Type A sur sol argileux			Type B sur sol sableux		
		Effectif	% de l'espèce	% cumulé	Effectif	% de l'espèce	% cumulé	Effectif	% de l'espèce	% cumulé
Dacryodes buettneri (Ozigo)	Burseraceae	92	13,3	13,3	88	16,0	16,0	4	2,8	2,8
Aucoumea klaineana (Okoume)	Burseraceae	81	11,7	24,9	13	2,4	18,4	68	46,9	49,7
Coula edulis (Coula)	Olacaceae	61	8,8	33,7	57	10,4	28,8	4	2,8	52,4
Dialium pachyphyllum (Omyong)	Caesalpiniaceae	56	8,1	41,8	46	8,4	37,2	15	10,3	62,8
Sacoglottis gabonensis (Ozouga)	Humiriaceae	53	7,6	49,4	38	6,9	44,1	10	6,9	69,7
Desbordesia glaucescens (Alep)	Irvingiaceae	50	7,2	56,6	50	9,1	53,2	0	0,0	69,7
Scytopetalum klaineianum (Odzikouna)	Scytopetalaceae	25	3,6	60,2	22	4,0	57,2	3	2,1	71,7
Lophira alata (Azobe)	Ochnaceae	19	2,7	63,0	19	3,5	60,7	0	0,0	71,7
Calpocalyx heitzii (Miama)	Mimosaceae	19	2,7	65,7	19	3,5	64,1	0	0,0	71,7
Nuclea diderrichii (Bilinga)	Rubiaceae	15	2,2	67,9	15	2,7	66,8	0	0,0	71,7
Staudtia gabonensis (Nioue)	Myristicaceae	15	2,2	70,0	15	2,7	69,6	0	0,0	71,7
Pycnanthus angolensis (Ilomba)	Myristicaceae	15	2,2	72,2	13	2,4	71,9	2	1,4	73,1
Sindoropsis letestui (Gheombi)	Caesalpiniaceae	14	2,0	74,2	14	2,6	74,5	0	0,0	73,1
Maranthes glabra (Ekoulebang)	Chrysobalanaceae	14	2,0	76,2	11	2,0	76,5	3	2,1	75,2
Klainedoxa sp (Eveuss)	Irvingiaceae	12	1,7	78,0	11	2,0	78,5	1	0,7	75,9
Ctenolophon englerianus (Okip)	Ctenolophonaceae	10	1,4	79,4	1	0,2	78,7	9	6,2	82,1
Scyphocephalum ochocoa (Sorro)	Myristicaceae	10	1,4	80,8	10	1,8	80,5	0	0,0	82,1
Odyendvea gabonensis (Onzan)	Simaroubaceae	10	1,4	82,3	8	1,5	82,0	2	1,4	83,4
Tarrietia densiflora (Niangan)	Sterculiaceae	8	1,2	83,4	8	1,5	83,4	0	0,0	83,4
Parinari hypochrysea (Ossang-eli)	Chrysobalanaceae	7	1,0	84,4	7	1,3	84,7	0	0,0	83,4
Dacryodes igaganga (Igaganga)	Burseraceae	7	1,0	85,4	6	1,1	85,8	1	0,7	84,1
Pterocarpus sovaxii (Padouk)	Papilionaceae	7	1,0	86,5	7	1,3	87,1	0	0,0	84,1
Mitragyna ciliata (Bahia)	Rubiaceae	6	0,9	87,3	3	0,5	87,6	3	2,1	86,2
Pentaclethra macrophylla (Mubala)	Mimosaceae	6	0,9	88,2	6	1,1	88,7	0	0,0	86,2
Newtonia leucocarpa (Ossimiale)	Mimosaceae	6	0,9	89,0	2	0,4	89,1	4	2,8	89,0
Poga oleosa (Afo)	Rhizophoraceae	5	0,7	89,8	4	0,7	89,8	1	0,7	89,7
Fagara heitzii (Olon)	Rutaceae	5	0,7	90,5	0	0,0	89,8	5	3,4	93,1
Anopyxis klaineana (Bodioa)	Rhizophoraceae	4	0,6	91,1	3	0,5	90,3	1	0,7	93,8
Irvingia grandifolia (Olene)	Irvingiaceae	3	0,4	91,5	3	0,5	90,9	0	0,0	93,8
Piptadeniastrum africanum (Dabema)	Mimosaceae	3	0,4	91,9	3	0,5	91,4	0	0,0	93,8
Plagiostyles africana (Essoula)	Euphorbiaceae	3	0,4	92,4	3	0,5	92,0	0	0,0	93,8
Syzygium owariense (Etom)	Myrtaceae	3	0,4	92,8	2	0,4	92,3	1	0,7	94,5
Testulea gabonensis (Izombe)	Luxembourgiaceae	3	0,4	93,2	0	0,0	92,3	3	2,1	96,6
34 autres espèces	17 familles	47	6,8	100,0	42	7,7	100,0	5	3,4	100,0
Total espèces (68)		694	100,0	100,0	549	100,0	100,0	145	100,0	100,0

Annexe 1

Composition floristique des types forestiers A et B (diamètres > 60cm).

Nom de l'espèce	Nom de famille	Total			Type A sur sol argileux			Type B sur sol sableux		
		Effectif	% de l'espèce	% cumulé	Effectif	% de l'espèce	% cumulé	Effectif	% de l'espèce	% cumulé
Coula edulis	Olacaceae	48	6,0	6,0	34	6,8	6,8	14	4,7	4,7
Santiria rimera	Burseraceae	42	5,3	11,3	38	7,6	14,4	4	1,3	6,0
Polvalthia suaveolens var. gabonica	Annonaceae	38	4,8	16,0	8	1,6	16	30	10,0	16,0
Dialium pachyphyllum	Caesalpiniaceae	37	4,6	20,6	20	4	20	17	5,7	21,7
Scytopetalum klaineanum	Scytopetalaceae	33	4,1	24,8	31	6,2	26,2	2	0,7	22,3
Polyalthia suaveolens var. suaveolens	Annonaceae	32	4,0	28,8	30	6	32,2	2	0,7	23,0
Dichostemma glaucescens	Euphorbiaceae	32	4,0	32,8	16	3,2	35,4	16	5,3	28,3
Klaineanthus gabonae	Euphorbiaceae	25	3,1	35,9	16	3,2	38,6	9	3,0	31,3
Aucoumea klaineana	Burseraceae	22	2,8	38,6	0	0	38,6	22	7,3	38,7
Maranthes glabra	Chrysobalanaceae	17	2,1	40,8	1	0,2	38,8	16	5,3	44,0
Strombosia scheffleri	Olacaceae	17	2,1	42,9	15	3	41,8	2	0,7	44,7
Synsepalum longicuneatum	Sapotaceae	17	2,1	45,0	4	0,8	42,6	13	4,3	49,0
Diospyros melocarpa	Ebenaceae	16	2,0	47,0	12	2,4	45	4	1,3	50,3
Eriocoelum petiolare	Eriocaulaceae	16	2,0	49,0	1	0,2	45,2	15	5,0	55,3
Campostylus mannii	Flacourtiaceae	14	1,8	50,8	3	0,6	45,8	11	3,7	59,0
Centroplocus glaucinus	Pandaceae	14	1,8	52,5	13	2,6	48,4	1	0,3	59,3
Dacryodes igaganga	Burseraceae	14	1,8	54,3	14	2,8	51,2	0	0,0	59,3
Plagiostyles africana	Euphorbiaceae	12	1,5	55,8	0	0	51,2	12	4,0	63,3
Xylopi aethiopica	Annonaceae	12	1,5	57,3	9	1,8	53	3	1,0	64,3
Pausinystalia vohimbe	Rubiaceae	11	1,4	58,6	4	0,8	53,8	7	2,3	66,7
Staudtia gabonensis	Myristicaceae	11	1,4	60,0	9	1,8	55,6	2	0,7	67,3
Diospyros piscatoria	Ebenaceae	10	1,3	61,3	8	1,6	57,2	2	0,7	68,0
Eriocoelum macrocarpum	Eriocaulaceae	10	1,3	62,5	2	0,4	57,6	8	2,7	70,7
Pancovia sp.	Sapindaceae	9	1,1	63,6	9	1,8	59,4	0	0,0	70,7
117 autres espèces	15 familles	291	36,4	100,0	203	40,6	100	88	29,3	100,0
Total espèces (141)		800	100	100	500	100	100	300	100	100

Annexe II

Composition floristique des types forestiers A et B (diamètres >10cm).